

Ordre du jour du conseil municipal

du 10 septembre 2026

I) Approbation du procès-verbal de la séance du 5 juin 2026

II) Délibérations

FINANCES, RESSOURCES HUMAINES

2026.67 – Clôture du budget annexe « Lotissements »

2026.68 – Renonciation à l'application des pénalités contractuelles prévues au marché conclu avec la société SPORTINGSOLS

2026.69 – Année scolaire 2026/2027 : participation financière aux sorties et séjours pédagogiques

2026.70 – Création d'un emploi d'adjoint technique, entretien de la maison médicale

2026.71 – Adhésion au service médecine du travail du Centre de gestion de la Fonction publique territoriale de la Vendée

2026.72 – Adhésion à la prestation « missions temporaires » du Centre de gestion de la Fonction publique territoriale de la Vendée

2026.73 – Adhésion à la prestation « gestion du chômage » du Centre de gestion de la Fonction publique territoriale de la Vendée

2025.74 – Congrès des Maires : prise en charge et remboursement des frais de déplacement du Maire et de ses adjoints

2026.75 – Désignation de deux représentants de la Commune de Soullans à la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT)

URBANISME, TRAVAUX, SECURITE, VOIRIE, BATIMENTS

2026.76 – Acquisition de la parcelle AO 202 – 16 place Jean Yole

2026.77 – Acquisition de la parcelle AR 55 – 12 rue de la Rive

2026.78 - Convention de servitude de passage ENEDIS – implantation d'une ligne électrique souterraine de 400 Volts lotissement « Les Olivettes »

2026.79 - Convention de servitude de passage ENEDIS – implantation d'une ligne électrique souterraine de 400 Volts lotissement « Le Clos de la Scierie »

2026.80 – Aménagement d'une piste cyclable en site propre (rue Saint Christophe et Chemin de Bel Air) – convention de travaux et de financement au titre du Programme Départemental Logement Aménagement

2026.81 – Convention pour le contrôle et l'entretien des appareils de défense contre l'incendie avec la SAUR.

2026.82 – Approbation de l'avenant à la convention constitutive du GIP Géo Vendée

AFFAIRES GENERALES

AFFAIRES CULTURELLES, SPORTIVES, SOCIALES, ENFANCE-JEUNESSE

2026.83 – Convention de mise à disposition de locaux de la Commune de Soullans auprès de la Communauté de communes Océan-Marais de Monts pour le Relais Petite Enfance (RPE)

DECISIONS DU MAIRE

2026.84 - Décisions prises par Monsieur le Maire en vertu de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

III) Retour sur les commissions

IV) Questions diverses